

N°1160

du
11 SEPT.
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Sur les principaux marchés de Lomé

Baisse générale d'un point des prix en août, en rapport avec Tomates rondes et Piment vert

P.3 **De Beijing à Guangzhou, en passant par Hangzhou**

Les dernières notes de satisfaction avec le secteur privé chinois

n d'Affaires Chine – Togo



Cérémonie de signature de partenariat entre le Togo et la Chine

P.4 Au terme du Projet de productivité agricole PPAO-Togo
Le gouvernement mise sur le transfert de
technologie, en association avec le privé

P.2 Culture
Cinéma: La Togolaise Anita Afatchao
remporte le Grand Prix Kodko Ebouclé
Musique: «*Conquistadors*», le nouvel
album des Toofan

P.4 Pour sa mise en œuvre effective dès janvier 2019

Des agents du Trésor formés à la bonne tenue de la comptabilité patrimoniale

P.4 Réunion des sociétés de loteries du Conseil de l'Entente

Les experts priés de réfléchir aux innovations à la «*Tranche commune entente*», TCE

AZIMUTS INFOS

Napoléon aurait perdu à Waterloo... à cause d'un volcan

La colossale éruption du Tambora survenue en Indonésie, le 5 avril 1815, aurait provoqué des pluies diluviennes en Europe, contribuant deux mois plus tard à la défaite de Napoléon à Waterloo. Des cendres crachées par le volcan seraient montées jusque dans la ionosphère, modifiant la couverture nuageuse de la Terre.

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, les volcans étaient encore considérés comme des manifestations spectaculaires de la nature, capables d'entraîner des catastrophes humaines comme celles de Pompéi ou de la montagne Pelée. Et finalement plutôt comme des épiphénomènes, comme l'a raconté Haroun Tazieff avant d'avoir trouvé son chemin de Damas suite à une éruption volcanique survenue en Afrique, à la fin des années 1940.

Nous savons aujourd'hui qu'il avait raison de considérer que le volcanisme était un phénomène fondamental de la vie de notre Planète bleue, comme l'a montré le développement de la théorie de la tectonique des plaques. On a découvert aussi que les éruptions volcaniques pouvaient changer le climat. L'exemple le plus récent à ce sujet concerne la fameuse éruption du Pinatubo, au début des années 1990. Le géologue et planétologue Matthew Genge de l'Imperial College London vient de publier un article dans *Geology* qui apporte de l'eau au moulin à ceux qui pensent que les éruptions volcaniques peuvent même changer l'histoire, comme cela s'est sans doute produit avec l'éruption de Santorin il y a presque 3.500 ans.

En l'occurrence, Genge pense qu'il a consolidé une hypothèse concernant la défaite de Napoléon à Waterloo le 18 juin 1815. Elle a certainement été facilitée par un temps anormalement pluvieux au cours de cette année de campagnes napoléoniennes. On avait remarqué que cette pluviosité atypique s'était produite après une éruption colossale en Indonésie, celle du Tambora le 5 avril 1815. Presque de la classe de celle d'un supervolcan, elle eut une puissance estimée à plus de dix mille fois les explosions nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki, faisant monter une colonne de cendres à plus de 30 kilomètres d'altitude.

L'éruption du Tambora, des famines et Waterloo en Europe...

Il n'y a pas de doute que cette éruption a été à l'origine de la fameuse "année sans été" de 1816, pendant laquelle des perturbations sévères du climat détruisirent les récoltes en Europe septentrionale, dans l'est du Canada et dans le nord-est des États-Unis, causant des famines, surtout en Suisse. On pense d'ailleurs que ce sont ces famines qui ont accéléré la conquête de l'Ouest, les fermiers tentant de survivre en se dirigeant vers des sols plus fertiles dans les plaines du Middle-West. Mais le Tambora pouvait-il vraiment avoir contribué à la défaite de Napoléon, changeant l'histoire européenne ?

Genge aurait fait une surprenante découverte. Le panache de cendres du Tambora n'aurait en fait pas culminé à une trentaine de kilomètres d'altitude comme on le pensait selon les lois géophysiques de l'atmosphère. Un paramètre important avait en effet été négligé : les charges électriques produites par les frottements entre les cendres, à l'origine d'éclairs bien visibles dans les panaches volcaniques (comme ceux filmés dans le panache de cendres du Grimsvötn).

Chargées et soumises à des forces électriques, des cendres porteuses d'ions de même signe que la charge totale du panache du Tambora auraient donc atteint l'ionosphère, alors que le panache aurait dû, sans ce phénomène, être bloqué par la force d'Archimède. Ces particules auraient provoqué dans cette couche de l'atmosphère des sortes de courts-circuits. Or, les ions influencent la formation des nuages et auraient, après l'avoir initialement affaibli, augmenté la couverture nuageuse, notamment en Europe (la Chine a été touchée elle aussi), causant des pluies diluviennes.

La fin du règne de Napoléon pourrait donc bien avoir été en partie causée par une éruption volcanique de l'autre côté de la Planète. Cela laisse songeur...



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
**Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA**

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

**Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses**

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Cinéma

La Togolaise Anita Afatchao remporte le Grand Prix Kodko Ebouclé

Il s'agit d'un événement spécial pour le cinéma togolais. La Togolaise Anita Afatchao a survolé le Festival international de films de court métrage qui a fermé ses portes le samedi 8 septembre dernier à Abidjan. La Togolaise a remporté le Grand Prix Kodjo Ebouclé UEMOA avec son documentaire l'ordure.

Selon notre confrère Fraternité Matin, la jeune réalisatrice togo-

laise évoque le problème quotidien des déchets électroniques et la nécessité de leur recyclage. Sa production donne des ébauches de solutions à la dépollution de l'environnement. La réalisatrice a empoché une enveloppe de 5 millions de FCFA.

Les Ivoiriens sont répartis avec le 2e prix fiction et Meilleur image et son avec N'zueba d'Ursula Koffi et le 1er prix documentaire avec

Nostalgie d'Estelle Koné.

Clap Ivoire est une rencontre cinématographique annuelle organisée par l'Office national du cinéma de Côte d'Ivoire. C'est un festival dédié aux jeunes acteurs, techniciens et réalisateurs de courts métrages, documentaires et fictions issus des 8 pays de l'UEMOA (Union monétaire ouest-africaine).

Dix-neuf films étaient en compétition dont deux Togolais dans les



catégories "Fiction" et "Documentaire".

Anita Afatchao est également secrétaire général du cinéma numérique ambulant.

Musique

"Conquistadors", le nouvel album des Toofan

Après avoir fait leurs preuves en Afrique, les rois de la musique d'ambiance, les Toofan entendent aller à l'assaut du monde avec un nouvel opus, "Conquistadors", "C'est gâté", "Dj Dosé", "La vie là-bas", ou encore "Lupita" sont quelques-uns des titres du nouvel opus.

Le duo togolais a fait appel pour cet appel à des sommités de la musique africaine et française comme Louane et Lartiste ainsi que le rappeur américain d'origine nigériane Wale.

Le groupe formé par Masta Just et Barabas a aussi fait appel à Koffi Olomidé. Présent sur scène depuis



2005, Toofan se fait véritablement connaître avec son tube "Gweta", qui est aussi une danse dont la gestuelle, selon ses créateurs, a pour

but d'"esquiver les jaloux". Le succès de ce morceau dépasse les frontières togolaises et atteint rapidement toute l'Afrique francophone.

En 2014, le duo sort *Overdose*, un premier album de 17 titres. Il collabore notamment avec la chanteuse nigériane Chidinma, DJ Arafat et le chanteur franco-congolais Jessy Matador. La même année le groupe est récompensé aux MTV Africa Music Awards (MAMA) dans la catégorie "Best Francophone".

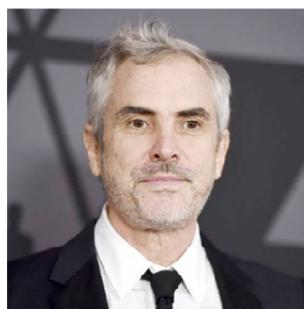
En 2017, Toofan s'offre deux trophées aux All Africa Music Awards (AFRIMA) dans les catégories "Best African Group" et "Best African Pop" pour leur tube "Téré Téré".

Mostra de Venise

Le Lion d'or pour "Roma" du Mexicain Alfonso Cuarón

Le jury présidé par le Mexicain Guillermo del Toro a récompensé ce récit aux accents autobiographiques, qui raconte l'histoire de deux femmes de conditions sociales différentes dans le Mexique des années 1970.

La 75e Mostra de Venise a décerné samedi 8 septembre son "Lion d'or du meilleur film" au réalisateur mexicain Alfonso Cuarón pour *Roma*, un film distribué par Netflix. Le jury présidé par le Mexicain Guillermo del Toro, lui-même Lion d'or l'an dernier, a récompensé ce récit aux accents autobiographiques, qui raconte l'histoire de deux femmes de conditions sociales différentes dans



le Mexique des années 1970.

Pour le reste du palmarès, la Mostra a attribué les prix d'interprétation masculine à l'Américain Willem Dafoe, qui campe un Vincent Van Gogh troublant de ressemblance dans *At Eternity's Gate* de l'Américain Julian Schnabel et son équivalent féminin

est allé à la Britannique Olivia Coleman, reine Anne d'Angleterre entre humour et hystérie dans *The Favourite*, du Grec Yorgos Lanthimos.

Le Lion d'Argent de la meilleure mise en scène va au Français Jacques Audiard pour son premier western, *Les Frères Sisters* et le Prix du meilleur scénario aux Américains Joel et Ethan Coen pour un autre western plein d'humour et d'ironie *The Ballad of Buster Scruggs*. La seule réalisatrice en compétition, l'Australienne Jennifer Kent, a reçu le Prix spécial du jury pour *The Nightingale*, fresque violente pendant la colonisation britannique au XIXe siècle en

Tasmanie.

Le Grand prix du jury du festival du cinéma américain de Deauville a été attribué samedi 8 septembre à Jim Cummings, réalisateur et acteur principal de son premier film, *Thunder Road*.

La présidente du jury Sandrine Kiberlain a salué "un film insolite et si inventif, écrit, joué et réalisé par un jeune homme à part (...), un film qui a le mérite de ne ressembler à aucun autre". "Quelle joie d'assister à la naissance d'un artiste, à l'arrivée d'une comète qui suscite les rires et les pleurs avec une singularité qui nous bluffe", a-t-elle ajouté. Le film de Jim Cummings sort mercredi en France.

Tradition

Les oracles Guins prédisent paix et prospérité pour leur nouvel an

La 365ème édition de la cérémonie de prise de la pierre sacrée appelée Ekpessosso ou Epe-Ekpe, cérémonie culturelle chez les Guins rythmant un calendrier et la vie pluriséculaire de ce peuple venu de la côte ghanéenne, s'est déroulée jeudi dernier à Glidji. Selon les prêtres, la pierre prise cette année et montrée au public, est de couleur blan-

che, un blanc pur signe de paix, de prospérité et d'abondance. La cérémonie marque le nouvel an chez les Guins.

La cérémonie a eu lieu dans le sanctuaire d'Avegbatsoe à Glidji, en présence de nombreuses personnalités dont le ministre Guy Lorenzo, de la Culture, représentant du gouvernement.



De Beijing à Guangzhou, en passant par Hangzhou

Les dernières notes de satisfaction avec le secteur privé chinois

Late Pater

Il était très attendu et fortement médiatisé dans l'agenda du séjour chinois du président Faure Gnassingbé, du 2 au 9 septembre 2018, dans le cadre du FOCAC 2018. Le premier Forum d'affaires Togo-Chine (Business Forum) a eu lieu à Hangzhou dans la province de Zhejiang, le 7 septembre. Lomé souhaite ainsi attirer des opérateurs économiques chinois pour la mise en œuvre du Plan national de développement (PND). Cette plateforme d'échanges et de rencontres d'affaires entre les entrepreneurs chinois et togolais se veut un accélérateur d'opportunités pour les deux parties. Du coup, à la fin, plusieurs accords de coopération ont été signés avec la province du Zhejiang (Département du commerce) et avec le Fonds de développement sino-africain. Le forum ayant été coprésidé par Zhu Congjiu, le vice-gouverneur de la province, et Shi Jiyang, le président du Fonds de développement sino-africain dont la vocation est de soutenir les entreprises chinoises qui veulent se développer en Afrique. Depuis sa création en 2007, ce Fonds a investi 4 milliards de dollars dans 88 projets dans 37 pays africains, couvrant les domaines comme les infrastructures, la transformation et la fabrication, ainsi que l'énergie et les ressources minières.

M. Gnassingbé a présenté le Togo dans ses potentialités et sa place géographique et géopolitique qui fait du pays, une porte d'entrée naturelle en Afrique de l'ouest. Il a également insisté sur la volonté des opérateurs économiques togolais de nouer des relations d'affaires avec leurs homologues chinois avant d'inviter ces derniers à venir investir au Togo.

En marge du Forum, Faure Gnassingbé a eu des entretiens avec les plus hautes autorités de la province de Zhejiang, l'un des symboles du miracle économique chinois, et reçu les responsables du géant en ligne Alibaba Group, le géant chinois du commerce en ligne, et du Hangzhou Economic and Technological Development Area, ainsi que d'autres chefs d'entreprise. «Le Togo veut compter sur Alibaba Group dans un partenariat qui permettra non seulement aux jeunes Togolais de bénéficier de diverses formations, mais également se positionner comme une plateforme technologique dans la sous-région», dit-on. Il a aussi présidé la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre les chambres de commerce et d'industrie de la Chine et du Togo. Au menu des discussions avec le Hangzhou Economic and Technological Development Area, les processus de création des parcs industriels, les conditions pour leur attractivité, les questions fisca-



Faure Gnassingbé et sa délégation

les, le rôle de l'État, la question des exonérations, etc. Faure Gnassingbé a émis le vœu et encouragé les hommes d'affaires togolais à revenir dans cette province avec laquelle le Togo vient de signer un mémorandum d'entente, pour approfondir les mécanismes devant permettre au pays de tirer le



Des opérateurs économiques chinois

meilleur des huit initiatives majeures énoncées dans le projet «Ceinture et Route».

Avant de quitter Pékin pour Hangzhou, le président togolais a rencontré son homologue Xi Jinping. Deuxième rencontre bilatérale après celle de 2016. Selon le protocole traditionnel, les deux hommes ont évoqué la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre Lomé et Pékin, se sont réjouis de la convergence de leurs points de vue sur les grandes questions de l'heure notamment le multilatéralisme, le libre-échange, la paix et la sécurité, salué la bonne qualité des relations d'amitié et de

coopération entre les deux pays notamment dans les domaines économique, des affaires, agricole et social... Les deux chefs d'Etat ont, enfin, présidé une cérémonie de signature d'un Mémorandum d'entente dans le cadre de l'initiative «Ceinture et Route» et d'un accord de coopération agricole entre les

parties chinoise et togolaise. La Chine a également accordé à l'Etat togolais un don sans concession.

Toujours à Beijing, avec la partie togolaise, la société Andaz Group a exploré la possibilité d'investir au Togo dans le domaine de l'énergie et des transports. Andaz Group est un groupe à capitaux privés essentiellement chinois dont le siège est à Beijing. Elle intervient dans de nombreux secteurs d'activité tels que le pétrole et le gaz, le ciment, les machines lourdes, les infrastructures, l'immobilier, le développement agricole, la chimie, l'énergie électrique et les transports, et a réussi à réaliser des transactions pour près d'un

milliard de dollars.

Le président togolais, dans son périple, a présidé une table ronde avec un groupe de patrons d'entreprises chinoises conduit par M. Zhang Yujing, président de la China Chamber of Commerce for Import and Export of Machinery and Electronic Products (CCCME). Le président et le vice-président de la chambre de commerce et d'industrie du Togo et le directeur général de Togo Invest étaient aussi présents. À travers la convention de partenariat signée entre les deux chambres de commerce, le Togo espère bénéficier du transfert de compétences et de technologies. La CCCME est la plus grande organisation du commerce extérieur de machines et de produits électroniques. Elle compte près de 10.000 membres et se compose de grandes entreprises manufacturières et commerciales, des entreprises dans les industries mécaniques et électroniques. La majorité des industries de la machinerie et de l'électronique en Chine sont des membres de la CCCME.

Enfin, les échanges avec M. Zhang Qingsong, vice-président de Exim Bank of China, ont permis de faire le tour de l'ensemble du portefeuille avec la banque, fort de 10 projets dont 6 sont achevés, 3 en cours et 1 non démarré. Les deux parties ont, à la suite, étudié les contours du renforcement de ce partenariat. Exim Bank of China a félicité le Togo pour la qualité des relations et du partenariat. L'ensemble de ces projets sont, entre autres, le projet de réhabilitation sur la route nationale N°1 (tronçon sortie Est du Port de Lomé au Golf Club Lomé, «projet de construction de la voie de contournement de la ville de Lomé, phase 1»; tronçon Traversée Alédjo, de Défalé, tronçon Togblécopé-Tsévié); le projet de construction de la voie de contournement de la ville de Lomé,



Cérémonie de signature de partenariat

phase 2; le projet E-gouvernement; le projet de réhabilitation de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé, phase 1; le projet de réhabilitation de l'aéroport de Niamtougou.

Le marathon chinois de Faure Gnassingbé a pris fin à Guangzhou,



Rencontre avec des Togolais de la province du Guangdong

dans la province du Guangdong. La délégation togolaise a visité, dans le district de Nahai, l'usine textile Foshan Nahai N°1 Garments Co.Ltd, l'une des plus grandes unités de transformation et de manufacture du pays. Cette province a construit son développement sur une industrialisation rapide et un investissement dans les secteurs de pointe, dans le respect de l'environnement. A l'occasion, Faure Gnassingbé a indiqué à ses hôtes que le Togo est venu mieux comprendre cette vision en vue de s'en inspirer. Il a souhaité que les accords conclus par les gouvernements chinois et togolais soient soutenus par une interaction dynamique des secteurs privés des deux

parties ainsi que des échanges entre leurs jeunes respectives. Ce sont le partenariat signé entre le Togo et la province de Zhejiang, l'accord de création d'une société commune entre Togo Invest et la China Merchant Port pour les projets et l'investissement, et le mémoran-

dum d'entente signé entre le Togo et la China African Development Fund – principale filiale de la China Development Bank – à travers laquelle la Chine entend mettre en œuvre le partenariat avec l'Afrique. La China African Development Fund était l'un des partenaires du Business Forum.

Pour tout boucler, le Président de la République a échangé avec la communauté togolaise à Guangzhou, composée pour l'essentiel d'étudiants et d'opérateurs économiques. Dans la joie, ces derniers ont formulé des doléances liées aux facilitations des voyages et des affaires. Faure Gnassingbé a promis d'étudier les moyens d'y répondre.

Recherche davantage de ressources de financement du budget

Le Trésor public mise de nouveau sur 20 milliards ce vendredi

Late Pater

Par avis d'appel d'offres, l'Agence UMOA-Titres et le Trésor public du Togo ont annoncé, le 06 septembre, la cession d'Obligations assimilables de Trésor (OAT) d'un montant de 20 milliards, à boucler ce vendredi 14 septembre, avec pour valeur le lundi 17 septembre 2018, pour une maturité de 3 ans. La valeur nominale unitaire est fixée à 10 000 FCFA, avec un taux d'intérêt de 6,25%. L'échéance est donc attendue le vendredi 17 septembre 2021, indique UMOA-Titres. Cette nouvelle sortie du Trésor public intervient seulement deux semaines après



Ekpaio Adjabo, Directeur général du Trésor public

d'autres Obligations du même montant qui ont rapporté jusqu'à un taux de soumissions de 146%.

Le remboursement de ces Obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in

fine). Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,25% l'an dès la première année.

Suivant la publication du calendrier des émissions de titres publics dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), intervenue le vendredi 6 juillet dernier par l'Agence UMOA-Titres, il en ressort que le volume global prévisionnel des émissions, attendu pour le troisième trimestre de l'année en cours, s'élève à 916 milliards de FCFA, qu'il est prévu de lever par voie d'adjudication. Ce programme est réparti comme suit : 438 milliards de Bons du Trésor; et 478 milliards d'Obligations du

Trésor.

Sur ce volume, le Trésor public du Togo envisage de lever un total de 130 milliards, dont 110 milliards en Obligations assimilables de Trésor (OAT). Dans les détails, Bons de Trésor de 20 milliards interviennent seulement le 28 septembre pour une maturité d'un an. Les Obligations sont prévues comme il suit : 50 milliards le 20 juillet pour des maturités de 3 ans et 5 ans ; 20 milliards le 17 août sur 3 ans ; et 20 milliards le 31 août sur 5 ans. En septembre, le Trésor public intervient seulement une fois, à savoir le 14 pour des Obligations de 20 milliards sur une période de 3 ans. Officiellement, le Togo ne fait que

respecter sa programmation de sortie sur le marché financier régional.

Sur l'ensemble de l'Union, ce sont les Trésors publics du Niger, du Bénin et du Burkina Faso qui arrivent en tête avec des prévisions respectives de 215 milliards (dont des OAT de 127,5 milliards), 200 milliards (dont des BAT de 102 milliards) et de 175 milliards (dont des OAT de 100 milliards). La Côte d'Ivoire prévoit de lever uniquement des BAT de 95 milliards, le Mali 90 milliards (dont des BAT de 50 milliards) et la petite Guinée-Bissau des Bons de 5 milliards et des Obligations de 6 milliards.

Réunion des sociétés de loteries du Conseil de l'Entente Les experts priés de réfléchir aux innovations à la «Tranche commune entente», TCE

Les directeurs généraux des sociétés de loteries du Conseil de l'Entente (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) se retrouvent demain à Lomé pour leur réunion annuelle. Cette 50^e rencontre fera le bilan de la Tranche commune entente (TCE) 2018 qui s'est déroulée au Burkina Faso et préparera celle de l'année prochaine qui va se tenir à Lomé. Les tickets de la TCE, commercialisés dans tous les pays membres, permettent chaque année aux parieurs d'espérer de remporter des lots à hauteur de 10 millions FCFA au grattage. Les sociétés de jeux et de pari veulent évoluer dans l'offre et dans la pratique.

Eric J.

C'est la raison de la présence à Lomé des experts du secteur. Ils sont appelés à proposer des pistes de réflexions et des axes d'amélioration afin d'augmenter l'adhésion des populations à ce produit commun aux cinq pays. « Conscient qu'aucun produit mis sur le marché ne peut demeurer immuable, je vous demande, mesdames et messieurs les experts, d'approfondir les réflexions initiées au Burkina Faso lors de l'évaluation actuelle de la TCE », a dit Youssouf Ouatara, le Directeur Général de la Loterie nationale togolaise (LONATO). Il est donc attendu de ces experts des propositions concrètes en ce qui concerne la dématérialisation partielle des tickets de la TCE et celles relatives au renforcement de l'intégration entre les différentes populations de la zone du Conseil de l'Entente à travers les activités culturelles et sportives lors des tirages au sort.

Pour le moment, selon les premiers responsables des loteries, leur société de jeu et de pari se porte bien. « Le nombre des parieurs est en progression constante de même



Photo de famille des experts après la cérémonie d'ouverture de la rencontre

que les chiffres d'affaires », a affirmé Youssouf Ouatara. Les conditions de jeux sont aussi en constante évolution, du papier à l'ordinateur de nos jours, les possibilités qu'offrent les nouveaux outils de la technologie.

La fin des travaux des Directeurs Généraux des Loteries du Conseil de l'entente donnera une indication sur les innovations qu'ils vont introduire dans le domaine des jeux dans la zone.

Depuis quelques années, les tirages TCE sont un jeu de grattage de ticket de deux cents (200) FCFA qui consistent à en acheter et gagner plusieurs lots lorsque la chance vous sourit. Sur les tickets, on y trouve des montants et des symboles. Si vous en découvrez trois montants (03) identiques, vous gagnez

une fois ce montant ; lorsque vous découvrez trois symboles identiques, vous empochez la somme de 500 000 francs Cfa. Mieux, vous avez la possibilité de bénéficier d'un voyage en avion dans le pays hôte et de participer au grand tirage extraordinaire régional qui permet de remporter des lots allant de 1 à 10 millions de francs Cfa.

La Tranche commune entente, TCE, est une institution des loteries nationales des pays membres du Conseil de l'Entente instituée par une décision des Chefs d'Etat à Niamey (Niger) le 31 juillet 1970. Le tirage de la TCE se tient de manière rotative chaque année. La 24^e édition s'était tenue à Ouagadougou. Et la prochaine aura lieu à Lomé au Togo.

Pour sa mise en œuvre effective dès janvier 2019 Des agents du Trésor formés à la bonne tenue de la comptabilité patrimoniale

Late Pater

En septembre 2010, le Togo s'est doté d'une stratégie de réformes de la gestion des finances publiques sur un horizon de 10 ans. Celle-ci est assortie d'un plan d'actions triennal qui glisse au fur et à mesure, en s'enrichissant de nouvelles mesures convenues au cours des missions d'assistance technique. L'objectif final étant de moderniser la gestion des finances publiques et la hisser au niveau des meilleures pratiques et des standards internationaux. En fait, il s'agit de la réponse à l'obligation qui est faite au pays de se mettre en phase avec le nouveau cadre harmonisé des finances publiques adopté, en 2009, par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) à travers des directives qui s'imposent aux Etats membres.

Depuis, précisément le 27 juin 2014, le Togo a opéré un virage salutaire en adoptant la loi organique relative aux lois de finances et ses textes d'application qui introduisent des



Photo de famille des participants à l'atelier à Kpalimé

innovations majeures dans le processus budgétaire et comptable. Comme la déconcentration de la fonction d'ordonnateur, l'apparition de nouveaux acteurs budgétaires tels que les responsables de programmes, la nouvelle culture de la performance, l'évolution des rôles des acteurs, l'allègement du contrôle a priori et le renforcement des contrôles a posteriori, la comptabilité en droits constatés, la comptabilité des matières... On parle d'un tournant décisif vers les réformes de deuxième génération. Logiquement, à l'image de quelque réforme dont la réussite de l'implémentation est visée, la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP, communément appelée Trésor) a besoin de se réorganiser structurellement. Car la réforme exige l'introduction progressive des nouveaux paradigmes, concepts et outils de gestion moderne des finances publiques. Et, surtout, leur appropriation par les Cadres de la DGTCP. D'où la nécessité des renforcements de capacités.

Du 10 au 28 septembre 2018, en jours ouvrables, pas moins de 150 Cadres du Trésor, répartis en trois groupes de 50, seront donc soumis à une formation à Kpalimé, sur la tenue de la comptabilité patrimoniale et les droits constatés. Cette phase de renforcements des capacités des Cadres portera essentiellement sur les objectifs de la réforme comptable de l'Etat, le cadre juridique de la comptabilité de l'Etat, la comptabilité d'exercice et son impact sur l'organisation et les missions des comptables publics, et la comptabilisation des opérations. Elle est appuyée par le Fonds européen de développement, à travers le projet Devis-Programme Pluriannuel. Les formateurs, eux, sont tous des spécialistes nationaux avérés,

acteurs de la mise en œuvre du cadre harmonisé des finances publiques à la DGTCP, reconnus pour leurs enseignements et la pratique des disciplines dans la sous-région. Ils sont des Inspecteurs centraux du Trésor. A la sortie, ces agents devront favoriser la mise en œuvre effective de la comptabilité patrimoniale et en droits constatés dès janvier 2019, et auront acquis les aptitudes nécessaires pour assurer un transfert de connaissances à d'autres agents. "Il s'agit d'une opportunité offerte aux agents du Trésor pour passer de la comptabilité de caisse à la comptabilité des droits et obligations constatés. Cette comptabilité que tiendra la DGTCP sera proche de celle des entreprises commerciales, facilitant ainsi la consolidation des comptes dans la comptabilité nationale", a indiqué le directeur général adjoint du Trésor et de la comptabilité publique, Apollinaire Elonyo Emegnimo, à l'ouverture des travaux. Et d'ajouter qu'il est aussi question d'un défi "dans la mesure où le comptable public aura désormais l'obligation de produire des informations financières fiables, régulières et sincères reflétant l'image fidèle des opérations de l'Etat". En outre, le comptable public devra produire plus d'états financiers que par le passé. "Il appartient désormais au Trésor public de s'outiller pour relever ces nombreux défis et de répondre aux besoins d'informations des autorités et des citoyens", a-t-il conclu.

En rappel, la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique est chargée de la mobilisation des ressources de l'Etat, la gestion des deniers publics, la réglementation des opérations bancaires et financières, la gestion de la dette publique et la tenue de la comptabilité publique.

Au terme du Projet de productivité agricole PPAO-Togo Le gouvernement mise sur le transfert de technologie, en association avec le privé

Dans la mise en œuvre du Projet de productivité agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO-Togo) - prévu pour arriver à son terme l'an prochain, le gouvernement affiche de plus en plus clairement ses préoccupations en terme de transfert de technologie, qui implique le secteur privé et la société civile. Officiellement, il est attendu la contribution à la mise à échelle des résultats atteints par le Projet de productivité agricole (PPAAO-Togo) auprès des acteurs de la société civile, des privés, des organisations paysannes, des organisations non gouvernementales et des groupes d'entrepreneurs ou individuels ; la mise en œuvre de la stratégie du transfert des technologies générées et/ou introduites par le PPAO au Togo auprès des bénéficiaires/utilisateurs ; l'instauration d'un dialogue et d'un cadre de concertation entre la coordination, la recherche, la vulgarisation, les bénéficiaires et les acteurs de la société civile et du secteur privé ; la visibilité et la contribution du secteur privé à la recherche et au développement du secteur agricole au Togo ; le soutien au développement et le renforcement des capacités des réseaux nationaux et



régionaux d'agro-leaders (meilleurs producteurs/trices de semences certifiées, etc.), pour leur permettre d'être opérationnels sur la base des principes des affaires et des mouvements associatifs... Autant de préoccupations exprimées et attendues par le gouvernement.

Dans cette optique, l'autorité publique envisage l'atteinte de ces objectifs par l'entremise des services d'une entité outillée et spécialisée en la matière. Ce mardi 11 septembre, il sera bouclé la procédure du recrutement d'un spécialiste en transfert de technologies et chargé du secteur privé. Sous l'autorité du Coordonnateur opérationnel délégué (COD), il lui sera également confié la charge de : développer et renforcer les capacités

entrepreneuriales des Petites et moyennes entreprises (PME) et sociétés coopératives de producteurs, de transformateurs, de commerçants ; renforcer les capacités des entrepreneurs, en matière de gestion de la qualité et des affaires, en terme d'adoption de bonnes pratiques, de gestion et assurance de la qualité, de vente et marketing ; développer des modèles d'affaires sur les technologies générées par les chercheurs grâce à l'appui du PPAO-Togo et démontrer aux parties prenantes (agriculteurs, secteurs public et privé) les avantages d'investir dans la recherche agricole ; organiser des campagnes de sensibilisation et dérouler un programme de renforcement des capacités pour renforcer les compétences des acteurs du sec-

teur privé en matière de plaidoyer, de dialogue et de communication dans le domaine de la recherche agricole au Togo intégrée à celle de l'espace CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest).

Plus spécifiquement, le spécialiste en la matière devra : aider à l'élaboration des plans d'affaires sur les technologies développer par le projet ; élaborer et mettre en œuvre un plan d'action de transfert des technologies au secteur privé ; mettre en place et appuyer une coalition pour la diffusion en masse des technologies ; faciliter la coordination, la communication et la mise en relation entre public et privé pour le développement de l'entreprenariat agricole ; participer aux missions de supervision de la Banque mondiale et celles de la société civile ; participer à la rédaction des aide-mémoires des différentes missions et la mise en œuvre des différentes recommandations.

Démarré en 2012 sous financement de la Banque mondiale pour une durée de quatre (4) ans - et une phase additionnelle de trois (3)

(suite à la page 7)

FOOTBALL/

Claude Le Roy : "Je suis paradoxalement très confiant"

Très critiqué sur les réseaux sociaux après le nul (0-0) que les Eperviers du Togo ont obtenu à domicile en 2ème match éliminatoire de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019 au Cameroun contre les Ecureuils du Bénin non entraînés, le sélectionneur togolais, Claude Leroy se montre plutôt confiant.

Hervé A.

Opposés ce dimanche à Lomé dans un derby d'Afrique de l'Ouest entre voisins, le Togo et le Bénin se sont quittés sur un score nul et vierge (0-0) qui fait les affaires des visiteurs dans ces éliminatoires de la CAN 2019. Les Eperviers de Claude Le Roy qui ont globalement dominé ce match fermé, ont eu du mal à se créer des opportunités face au bloc mis en place par Michel Dussuyer.

Interrogé à la fin de ce match qui devrait normalement permettre aux Eperviers de se relancer dans le groupe D, Claude Le Roy, se dit, à la surprise générale, "très satisfait" de la qualité de jeu de ses hommes.

"Je suis satisfait. Paradoxalement, je suis très confiant de la qualité de cette équipe. Je pense qu'il n'y a absolument rien de jouer", a-t-il déclaré, rappelant qu'il reste 4 matchs sur 6 et qu'il est très important de bien jouer les matchs des 12 et 16 octobre contre la Gambie avant d'accueillir l'Algérie au mois



de novembre prochain.

Mais il regrette que Shéyi Adébayor et ses coéquipiers n'aient obtenu qu'un minimum de point par rapport à ce qu'ils ont montré. Pour lui, s'il y a une équipe qui aurait mérité de gagner ce match, c'est bien le Togo.

Pour se qualifier, les Eperviers ont désormais besoin de marquer des buts. "Il faut aussi être lucide

et dire qu'on n'a pas marqué un seul but en 2 matchs et tant qu'on ne marque pas, c'est difficile de gagner un match", a-t-il souligné dans des propos relayés par globalactu.com.

L'Algérie garde toujours le cap

Dans le second match du groupe disputé samedi à Bakau à Banjul

dans des conditions dantesques, Gambiens et Algériens se sont séparés sur un score de 1 but partout.

La rencontre basculait au retour des vestiaires. Sur un gros moment de flottement de la défense gambienne, Bounedjah faisait parler sa puissance et son sens du but pour trouver la faille sur un exploit personnel (0-1, 47e). Une joie de courte durée car les Algériens, complètement déconcentrés sur ce coup, se refaisaient aussitôt avec Ceesay qui égalisait à bout portant dans le dos de Tahrat (1-1, 49e).

Après ces deux minutes de folie, le rythme retombait avec des Gambiens cherchant surtout à faire déjouer les Fennecs. Portés par l'entrée du remuant Musa Barrow, les hommes de Tom Saintfiet se montraient plus dangereux sur la fin mais sans trouver la faille.

Avec ce point, l'Algérie conserve la tête du groupe avec 4 points tout comme sur le Bénin. La Gambie et le Togo marquent quant à eux leur premier point.

Bénin: l'IRM confirme la triche sur les âges

Après l'exclusion des moins de 17 ans béninois des éliminatoires de la CAN 2019 de football, le procureur de la République du Bénin s'est saisi de l'affaire, et le ministre des Sports a déposé plainte. Résultat, après quatre jours d'enquête, quelque 18 personnes - et pas des moindres - sont en détention provisoire depuis vendredi nuit à la prison civile de Cotonou.

Premiers poursuivis, 11 footballeurs de la sélection, ceux que les appareils IRM de contre-expertise ont recalés à Niamey. Chacun avait au moins 20 ans et d'autres 27, soit 11 ans de plus que l'âge autorisé pour la compétition. Les jeunes footballeurs sont poursuivis pour faux et usage de faux.

Sont également poursuivis huit dirigeants du staff technique pour complicité, dont l'ancien président de la Fédération béninoise de football, Anjorin Moucharaf.

Tous seront jugés en correctionnel le 23 octobre prochain. Ils risquent de six mois à deux ans d'emprisonnement. Et de bonnes sources, on apprend que les officiers en charge de l'enquête iront à la recherche des fonctionnaires qui ont délivré les faux documents. Ils cherchent encore à comprendre comment tout cela s'est passé et comment cela est possible.

Serge Gakpé file en Belgique

Le mercato connaît encore des rebondissements, même après le 31 août. Alors qu'il était attendu à Nancy, lanterne rouge de Ligue 2, vendredi pour parapher un contrat de deux ans plus une année en option, Serge Gakpé va finalement quitter la France.

Le joueur est arrivé vendredi soir dans un club de l'élite belge, au Cercle de Bruges exactement pour s'engager pour les deux prochaines saisons. Ancien joueur de Nantes, l'aillier togolais (31 ans) portait le maillot d'Amiens la saison passée (29 matchs, 3 buts).

Timothy Weah explique son choix mercato

Lancé dans le grand bain de la Ligue 1 la saison dernière par Unai Emery (à Troyes le 3 mars dernier, ndr), Timothy Weah (18 ans) a découvert un nouvel entraîneur cet été, l'Allemand Thomas Tuchel. Pas de quoi le déstabiliser. Présent dans le groupe parisien lors de la tournée estivale des Rouge-et-Bleu à Singapour, le fils du nouveau président du Libéria a profité de l'absence de nombreux mondialistes pour marquer des points auprès de Tuchel. Mieux, le jeune Parisien expliquait qu'il se sentait prêt à jouer les doublures d'Edinson Cavani à la pointe de l'attaque francilienne.

Malheureusement pour lui, Timothy Weah a dû revoir ses plans. Avec le retour de la MCN, l'international américain a, sans surprise, retrouvé son statut de remplaçant. Mais avec l'arrivée du Camerounais Eric Choupo-Moting, Tuchel a clairement fait savoir que Weah ne sera pas son option prioritaire pour le poste de doublure de Cavani. En toute fin de mercato, Strasbourg a d'ailleurs tenté de profiter de la situation pour décrocher le prêt de l'attaquant rouge-et-bleu. En vain. Promis à un faible temps de jeu, Weah a préféré rester malgré tout. Et si ce choix peut surprendre, l'intéressé s'est justifié au sortir du match perdu par les États-Unis face au Brésil (0-2).

"Ç'a été une décision familiale. Ma mère pense que je suis encore très jeune et tendre. Il y a encore du travail à faire. Elle a pensé que, si j'allais dans une équipe moins forte évoluant dans le même championnat, les attentes allaient être trop élevées à mon sujet. Et je ne me sens pas encore assez fort pour ça. Je suis toujours prêt pour relever un nouveau challenge, mais en ce moment, je sens que m'entraîner au PSG avec des joueurs comme Neymar ou Thiago Silva me rend meilleur chaque jour. Je pense que c'est le chemin à suivre. C'est le choix que nous avons fait".

JOJ 2022

Avec le Sénégal, l'Afrique s'invite enfin à la table

L'Afrique a rendez-vous avec l'olympisme, pour la première fois depuis la création des Jeux. Un rendez-vous aux dimensions encore réduites. Mais la date est choisie et le lieu presque déterminé.

Le CIO a annoncé très officiellement, dans un communiqué publié en fin de semaine passée, avoir recommandé le Sénégal comme pays-hôte des Jeux de la Jeunesse en 2022. Une recommandation établie à partir du rapport de la commission d'évaluation, dirigée par le Turc Ugur Erdener, l'un des vice-présidents de l'organisation olympique.

En février dernier, la session du

CIO réunie en marge des Jeux d'hiver de PyeongChang approuve à l'unanimité l'idée de confier à un pays du continent africain l'organisation des JOJ 2022. Le Sénégal lève très rapidement le doigt. Le Nigéria, avec la ville d'Abuja, et le Botswana, avec un dossier porté par la capitale, Gaborone, annoncent également une candidature.

La Tunisie aussi veut en être, mais le CIO refuse son entrée dans la course, en réaction à la décision de ses autorités d'empêcher des athlètes israéliens de participer à une compétition internationale de taekwondo organisée dans le pays. Elle est finalement admise à postu-

ler. Elle le fait en proposant un projet où l'événement serait partagé entre quatre villes distinctes, Tunis, La Soukra, Radès et la station balnéaire de Yasmine-Hammamet.

Dans son rapport, la commission d'évaluation des JOJ 2022 souligne que "le Sénégal offre un projet solide et, à ce moment précis, les meilleures perspectives." Il est construit autour de trois pôles : la capitale, Dakar, la nouvelle ville de Diamniadio, et la station balnéaire de Saly. Le projet s'inscrit dans la stratégie de développement globale du pays, notamment le "Plan Sénégal Émergent", mis en place par le gouvernement en vue d'entre-

prendre des grands changements sur le plan économique et d'améliorer les infrastructures.

Pour Thomas Bach, le président du CIO, "C'est au tour de l'Afrique. L'Afrique est un continent peuplé de jeunes. C'est pourquoi nous voulons amener les Jeux olympiques de la Jeunesse de 2022 en Afrique et au Sénégal. Ce pays d'Afrique de l'Ouest propose un projet reposant sur une forte ambition pour la jeunesse et le sport. Les opportunités y sont nombreuses et nous nous efforcerons de livrer ensemble, dans le cadre d'un étroit partenariat, des Jeux de la Jeunesse visionnaires, responsables et exaltants."

US OPEN

Serena Williams écope d'une amende de 17.000 dollars

Serena Williams a perdu sa finale de l'US Open samedi après avoir été volé par l'arbitre, selon ses dires. La joueuse américaine a écopé d'une sanction de 17 000 dollars.

Après une finale perdue, durant laquelle elle a traité l'arbitre de "voleur" et de "menteur" suite au retrait d'un jeu pour "coaching", la facture est très salée pour Serena Williams. Privée de son rêve de remporter un 24e titre du Grand Chelem, la joueuse a reçu une amende conséquente pour son comportement sur le cours samedi. La note ? 17 000 dollars pour trois violations du code de conduite.

Dans le détail, la joueuse doit payer 10 000 dollars pour "abus verbal" en direction de l'arbitre du match, 4000 dollars pour sa sanction pour



"coaching" et 3000 dollars pour avoir cassé sa raquette. La somme sera retirée de son prix de 1,85 millions de dollars pour sa deuxième place à l'US Open.

Alors que Osaka menait 6-2, 4-3, Serena a reçu un jeu de pénalité

pour avoir qualifié l'arbitre de chaise, le Portugais Carlos Ramos, de "voleur" après plusieurs incidents d'arbitrage. Tout a commencé quand l'Américaine a reçu un premier avertissement pour "coaching" en début de deuxième set, à 1-0, 40-15.

"Je ne triche pas pour gagner, je préfère perdre", dit-elle à l'arbitre dans un premier temps, avant d'en reparler avec lui au changement de côté. "Je ne triche pas, je n'ai jamais triché de ma vie, j'ai une fille et je défends ce qui est juste, vous me devez des excuses", lui lance-t-elle.

A 4-3, la cadette des sœurs Williams (36 ans) en reçoit un second pour avoir fracassé sa raquette après avoir été débreakée, ce qui lui vaut cette fois un point de pénalité. "Vous attaquez ma personne. Vous n'arbitrez plus jamais un de mes matches. C'est vous le menteur", reprend Serena quand elle le réalise, hors de ses gonds, avant de qualifier l'arbitre de "voleur". Celui-ci lui inflige alors un jeu de pénalité.

Sur les principaux marchés de Lomé

Baisse générale d'un point des prix en août, en rapport avec Tomates rondes et Piment vert

Jean AFOLABI

D'après les chiffres officiels de l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), documenté par «L'UNION», le niveau général des prix à la consommation a connu, en août 2018 une baisse de 1,0% contre une hausse de 0,5% le mois précédent. Cette baisse est essentiellement due à la régression des prix de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-3,5%), suivie des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,4%); «Biens et services divers» (-0,2%); et «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» (-1,7%). Par contre, souligne l'Institut national de la Statistique, les fonctions de consommation «Articles d'habillement et chaussures» (+0,3%); «Transports» (+0,2%); et «Communication» (+0,1%) ont enregistré une hausse.

Pour la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», il est expliqué que la baisse est marquée principalement par les postes suivants: «Tubercules et plantain» (-22,2%) et «Légumes frais en fruits ou racine» (-19,1%) suivis des postes «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (11,4%); «Céréales non transformées» (-3,4%). En plus, les postes «Huiles» (-1,9%) et «Agrumes» (-5,9%) ont faiblement contribué à la baisse de l'indice de cette fonction. Cependant, les postes «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+1,2%); «Légumes frais en feuilles» (+11,1%); «Légumes secs et oléagineux» (+3,6%) ont connu une progression.

S'agissant de la fonction de con-



sommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», sa diminution est influencée par le poste «Combustibles solides et autres» (-5,7%). Cependant, pointent-on, les combustibles liquides (+3,4%) ont enregistré une hausse. Quant à la fonction «Biens et services divers», sa régression est portée par le poste «Appareils et articles pour soins corporels» (-3,4%). Concernant la fonction de consommation «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants», sa baisse est liée aux postes «Vin et boissons fermentées» (-9,6%) et «Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes» (-1,0%).

Par ailleurs, l'Inseed précise que la hausse observée au niveau des fonctions «Articles d'habillement et chaussures»; «Transports» et «Communication» est respectivement liée aux postes «Chaussures enfants» (+0,6%); «Carburants et lubrifiants» (+0,7%) et «Communication téléphonique» (+0,1%). Pour ce qui est du poste «Carburants et lubrifiants», l'Inseed note que son augmentation se justifie par le réajustement des prix des produits pétroliers à la pompe intervenu le 28 août 2018.

Les produits en baisse de prix Parmi les produits qui ont connu une baisse, on cite: «Igname» (-25,6%); «Tomates rondes (Pomme)» (-40,0%); «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (-6,5%); «Piment rouge frais»

(-23,7%); «Gombos frais» (-16,7%); «Charbon de bois» (-5,8%); «Gboyébessé (Piment vert)» (-37,1%); «Huile végétale (Nioto)» (-4,7%); «Aubergine locale» (-29,0%); «Akpala moumou (Chinchard frais)» (-3,4%); «Cossette de manioc» (-11,9%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (-1,0%); «Adiadoè (Sardinelles fumées)» (-1,6%); «Pain en bague» (-5,6%); «Tchoukoutou local artisanal» (-15,5%); «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-1,1%); «Appel Heure normale Togocel» (-9,0%); «Cure dents» (-8,2%); «Gari (Farine de manioc)» (-4,9%); «Agbéli (Manioc frais)» (-8,8%); «Appel Operateur 1» (-8,8%); «Citrons» (-13,4%); «Noix de Coco sec» (-14,1%); «Carottes» (-12,0%); «Akanhoun (Potasse)» (-24,3%); «Euf frais de poule de race» (-2,5%); «Pintade locale vivante» (-12,7%); «Akpan» (-11,1%); «Poulet congelé importé» (-1,5%); «Décou (Noix de palme)» (-5,1%); «Mawoè (Maïs en pâte)» (-3,2%); «Essence super de rue» (-1,7%); «Pommes de terre» (-6,2%); «Balais à brindilles de palmier» (-9,4%); «Sel de cuisine gros cristaux» (-3,7%); «Oranges locales» (-1,7%); «Aglinvi moumou (Crabes frais)» (-2,4%); «Médicament contre les hémorroïdes» (-3,8%); «Poulet vivant de chair» (-4,1%); «Doèvi (Anchois) fumé» (-0,3%); «Lait

concentré sucré en boîte, importé (Bonnet bleu)» (-0,9%); «Banane plantain mûre» (-2,1%); «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (-3,4%); «Essence mélange de rue» (-1,5%); «Transport transfrontalier de passagers et de bagages par avion vers un pays africain» (-23,2%); «Haricot vert» (-27,0%); «Choux vert» (-21,7%); «Viande de bœuf sans os au kg» (-0,5%) et «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (-5,7%).

Les produits ayant connu une hausse

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on a: «Oignon frais rond» (+14,0%); «Saloumon fumé» (+9,6%); «Adémè» (+14,9%); «Pétrole lampant à la pompe» (+15,1%); «Appel Heure creuse Togocel» (+19,4%); «Slip pour dame» (+8,9%); «Salade verte locale (Laitue)» (+27,0%); «Pain sucré artisanal sucré» (+12,7%); «Bananes douces» (+9,7%); «Agbélina (Manioc râpé)» (+13,5%); «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (+3,4%); «Pomme fruit» (+30,5%); «Riz local longs grains vendu au petit bol» (+14,4%); «Ailes de poulet congelé» (+7,5%); «Haricots rouges secs» (+6,3%); «Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés» (+1,2%); «Gboman» (+6,8%); «Lanhoinhoin (Poisson salé fermenté)» (+3,4%); «Arachide décortiquée crue» (+5,3%); «Mangue greffée» (+60,2%); «Carpe frite à l'huile rouge» (+10,1%); «Chips» (+18,4%); «Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés» (+1,2%); «Mélange 2 temps» (+1,0%); «Ail frais» (+20,5%); «Haricots blancs secs» (+1,4%); «Coq vivant local» (+6,8%); «Akpala (Chinchard) fumé» (+0,3%); «Ananas frais» (+12,9%); «Sésame» (+5,0%); «Piment rouge sec» (+15,0%); «Tapioca petit grain» (+2,5%); «Sucre raffiné en poudre»

(+2,6%); «Verre correcteur importé» (+4,6%); «Drap de lit en coton (2 Places)» (+2,0%); «Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)» (+13,9%); «Jus de citron» (+3,7%); «Pâte d'arachide» (+13,2%); «Herbe Zangara pour paludisme» (+1,7%); «Doèvi (Anchois) séché» (+3,1%); «Appel Operateur 2» (+2,9%); «Sandale pour enfants» (+2,6%); «Doèvi frit» (+2,8%); «Balai traditionnel à tige» (+2,0%); «Bolou moumou (Crevettes fraîches)» (+2,7%); «Ablo» (+1,9%) et «Tripe et abats de bœuf» (+2,6%).

Calculé hors produits alimentaires, l'Institut national de la Statistique note une baisse de 0,03% du niveau général des prix. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais) a connu une hausse de 0,1%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 5,2%. Au regard de la provenance, l'on a noté une baisse au niveau des prix des produits locaux (-1,6%). Du point de vue de la classification sectorielle, cette situation baissière est principalement due à la diminution des prix des produits du secteur primaire (-8,2%). Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 1,9% des prix des produits non durables.

En évolution mensuelle

Le niveau des prix du mois d'août 2018, comparé à celui du mois de mai 2018 (évolution trimestrielle) affiche une baisse de 0,5% essentiellement sous l'effet de la régression des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-2,4%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation «Biens et services divers» (-0,2%) et «Tabac et stupéfiants»



(-1,3%). A l'opposé, les fonctions de consommation «Santé» (+2,7%); «Transports» (+0,2%); «Articles d'habillement et chaussures» (+0,3%); «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,6%) et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,1%) ont connu une progression. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette baisse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (-4,5%).

Au regard de la provenance, cette évolution trimestrielle s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits locaux (-1,3%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (-1,6%) qui ont influencé la baisse du niveau général alors que les prix des produits semi durables ont augmenté de 0,3%. Pour ce qui est des secteurs de production, la régression du niveau général découle essentiellement de la baisse des prix des produits du secteur primaire (-5,4%) suivi du secteur secondaire (-0,3%).

En glissement annuel

Par rapport à août 2017 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une progression de 0,4% due principalement à la fonction de consommation «Restaurants et hôtels» (+2,0%) suivi des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,3%); «Santé» (+1,0%); «Biens et services divers» (+0,5%). «Enseignement» (+1,1%); «Loisirs et culture» (+1,2%); «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,5%) et «Communication» (+0,2%). En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, les prix des produits frais (-0,6%) et de l'énergie (-1,7%) ont enregistré une baisse.

Au regard de la provenance, les chiffres statistiques expliquent cette évolution annuelle par la hausse des prix des produits locaux (+0,5%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+0,3%); des services (+0,9%) qui ont influencé la hausse du niveau général. Pour ce qui est des secteurs de production, la progression du niveau général découle de la progression des prix des produits des secteurs secondaire (+0,6%) et tertiaire (+0,9%) alors que le secteur primaire a enregistré dans le même temps une baisse (-1,8%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 0,2% contre 0,1% en juillet 2018. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone UEMOA.

Apaisement des conflits des espaces agropastoraux en Afrique de l'ouest

Le Togo et ses voisins du CILSS activent le projet PEPISAO

Le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70, regroupe aujourd'hui treize (13) Etats membres dont 8 Etats côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Togo), 4 Etats enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) et 1 Etat insulaire (Cap Vert). Il a pour objectif général de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire est dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

Dans le cadre de l'exécution du Projet "Elevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest" (PEPISAO), financé par l'Agence française de développement (AFD), le CILSS envisage de pourvoir à treize (13) postes. Avec pour finalité de contribuer à l'apaisement des conflits entre usagers des espaces agropastoraux à travers la construction d'une vision régionale partagée

sur les différents modes d'élevage de ruminants.

Entre autres postes de responsabilité, le Coordonnateur du PEPISAO, sous la supervision du Coordonnateur du Programme Régional d'Appui - Gestion des Ressources Naturelles - Changement Climatique (PRA GRN-CC), assure le suivi général des activités du projet et la mise en œuvre des Composantes 1 et 2. Supervision et coordination de l'ensemble des activités du projet. A ce titre, il (elle) sera chargé(e) de: mettre en œuvre les Composantes 1 et 2, incluant les activités de management d'équipe correspondantes; assurer les relations avec le Chargé de programme en charge de la Composante 3 à la CEDEAO; élaborer en collaboration avec l'Unité d'Appui au Management - Administration-Finances et Comptabilité (UAM-AFC) et l'Unité d'Appui au Management - Suivi-évaluation-Planification-Veille stratégique et Genre (UAM-SE-PVSG) les PTBA; suivre l'exécution des projets d'activités et budgets an-

nuels; approbation des dépenses courantes et des décaissements auprès des banques en faveur du projet, des fournisseurs et entrepreneurs; représenter le projet auprès des autorités nationales et régionales, et des partenaires extérieurs; respecter dans les délais, la production des rapports périodiques d'exécution du projet ainsi que des rapports présentés au comité de pilotage; collaborer avec les différents coordonnateurs et personnel des autres projets liés au pastoralisme (PRAPS, PREDIP); contribuer à développer et mettre en œuvre des approches de prévention-gestion des conflits; capitaliser, échanger, diffuser des initiatives en matière de prévention-gestion des conflits; promouvoir des activités de communication et de visibilité autour du projet; exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du PEPISAO.

L'expert en ingénierie sociale et prévention des conflits contribuera à la supervision et au suivi des activités du projet et de la mise en œuvre des composantes 1 et 2. A ce titre, il (elle) sera

chargé(e) de: contribuer à l'élaboration des PTBA; contribuer à la production des rapports périodiques d'exécution du projet ainsi que des rapports présentés au comité de pilotage; collaborer avec les différentes équipes des autres projets liés au pastoralisme; contribuer à développer et mettre en œuvre des approches (outils et RC) de prévention-gestion des conflits; contribuer à la formation et information des acteurs sur les enjeux de l'élevage et du pastoralisme; capitaliser, échanger, diffuser des initiatives en matière de prévention-gestion des conflits; contribuer à la promotion des activités de communication et de visibilité autour du projet; exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du PEPISAO.

Par ailleurs, le Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) recrute un(e) Coordonnateur(trice) pour l'Unité régionale de Coordination du Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP). Le PREDIP,

est un programme financé par l'Union européenne dont l'objectif général est de renforcer la contribution du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement socioéconomique équitable et à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

Sous la supervision du Coordonnateur du PRA GRN-CC (Programme Régional d'Appui Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique), le Coordonnateur de l'URCP est un Manager d'équipe. Il est basé à Ouagadougou, rattaché au Secrétariat Exécutif du CILSS (SE/CILSS), et responsable, auprès du SE/CILSS et de l'UE, de la mise en œuvre générale du projet, dont il s'assure que l'exécution se déroule selon les conditions et modalités spécifiées dans le contrat de subvention. Il est l'interlocuteur privilégié de l'UE pour toutes les questions relatives au PREDIP.

Devenir mère en bas âge

Vivre dans la douleur de l'abandon

Etonam Sossou

Elles font partie de notre quotidien. Elles vivent dans nos familles. Elles sont nos camarades à l'université, nos voisines de quartier. Elles nous servent souvent une boisson dans un café-restaurant. Nous les croisons parfois errant dans la rue, bébé au dos dans l'attente d'un hypothétique bienfaiteur. Phénomène récurrent et même en plein développement au Togo et ailleurs, le boom des filles mères, résultant de l'explosion des grossesses non désirées et des refus de paternité, interpelle notre société.

La vie d'Esther a failli basculer un soir de l'année 2016. La voix tremblotante, les mains moites, la jeune femme raconte ainsi sa mésaventure : « Mon histoire a commencé le 22 juin 2016. J'étais en répétition à la paroisse. L'ami que je fréquentais était étudiant dans un institut de la place. Il m'a appelé en disant qu'il voulait me voir. Et après la répétition, il est venu me chercher. Une fois chez lui, j'ai pris comme d'habitude son ordinateur pour

écouter de la musique. Il est sorti et il est revenu quelques instants avec deux verres de lait. J'ai bu et je me suis endormi. Je me suis réveillée vers 2 heures du matin dans son lit toute nue. Il n'était pas là à mon réveil et j'ai dû appeler un de mes voisins afin qu'il vienne me chercher pour me ramener à la maison. Le lendemain, je l'ai appelé cherchant à savoir ce qui s'était passé et il n'arrivait pas à me donner de réponses concrètes. Alors je lui ai dit que je ne voulais plus le revoir et j'ai effacé ses numéros de mon téléphone. »

Quelques mois après, Esther se souvient avoir commencé à avoir des douleurs abdominales et des changements d'habitudes corporels. Le médecin lui a demandé de faire une échographie, diagnostiquant une dystrophie ovarienne. Après plusieurs jours de traitement, sa situation reste statique : elle n'a toujours pas ses menstrues et, en prime, le sommeil s'empare désormais d'elle après ses cours de la matinée au lycée. Une de ses amies lui recommande de faire une deuxième échographie et c'est là que toute stupéfaite, elle apprend

qu'elle est enceinte et que le fœtus est de sexe féminin. Le fait déjà accompli, comment affronter maintenant la réaction de ses parents qui vivaient au village ?

« Le soir, j'ai informé mon grand frère qui, lui, a contacté les parents au village pour leur expliquer ce qui ce passait. Après cela, mon grand frère a pris le numéro de l'auteur de la grossesse pour l'informer. Il a essayé même de le rencontrer en vain », explique Esther avec amertume. Selon elle, toutes les tentatives pour entrer en contact avec le père de l'enfant sont restées vaines jusqu'à l'accouchement de sa le 29 mars 2017. « Aux dernières nouvelles, j'ai appris qu'il est rentré chez lui, au Tchad, comme si de rien n'était. Mon frère s'est débrouillé pour avoir les contacts de ses parents. Et ces derniers lui ont dit qu'ils étaient en voyage et qu'ils allaient le rappeler. A ce jour, c'est silence radio », murmure Esther. Ceci expliquant cela, la procédure judiciaire qu'elle avait engagée auprès du tribunal de grande instance de Lomé est restée lettre morte car « son homme » ne s'est jamais présenté à la convocation du juge.



Les difficultés

Esther n'est pas la seule à vivre cette situation. Adzo Womé est contrainte d'abandonner son commerce de beignets pour garder sa petite fille. « Ma fille élève en classe de Terminale, a accouché pendant les vacances et comme je ne veux pas qu'elle abandonne ses études, j'ai décidé de rester avec sa fille à la maison. Mais avant d'aller à l'école, elle doit préparer tout, je vais me contenter juste de surveiller l'enfant,

de la changer, de la nourrir, de la bercer etc. », explique telle.

Déçue, Adzo l'a été quand elle a appris la nouvelle mais elle a dû se faire à la situation. « C'est mon unique fille, je vais faire comment, elle doit être quelqu'un dans ce pays donc je n'ai pas voulu qu'elle abandonne l'école juste parce qu'elle avait accouché surtout que j'ai une amie dont la fille a fait un enfant étant au lycée, mais elle a continué les cours. Aujourd'hui, elle est cadre dans une banque de la place et mariée de surcroît », confie Adzo.

Pour ces jeunes mères, la tâche n'est pas toujours facile. « Je dois en plus de m'occuper de l'enfant, faire tous les travaux à la maison. Cela me prend tellement le temps que parfois j'arrive en retard », se plaint Esther. Après la naissance de sa fille, elle dit avoir manqué les cours

plusieurs fois et ce sont les heures d'absence qui s'accroissent. À l'école également le regard des camarades peut parfois être frustrant, « Quand le lait se met à couler de tes seins, voilà ta tenue mouillée, tu es obligée de supporter les moqueries des uns et des autres », a-t-elle déploré.

Dans les établissements, aucune faveur n'est accordée à ces jeunes mères. Elles sont soumises aux mêmes règles que tous les élèves. Il est donc difficile pour elle de prendre un billet de sortie pour aller allaiter leurs mômes. « Il peut arriver que mon cœur de mère parle et que j'accorde une heure de sortie à une élève pour qu'elle aille prendre soin de son enfant le temps d'une heure mais jamais au-delà », confie un censeur dans un lycée de la ville qui a requis l'anonymat.

Pour éviter les accidents de route

Téléphoner ou conduire, il faut choisir

« Allo, je suis au volant ; c'est qui ? » Réponse : « Ici l'amende... ou la mort ». Ce dialogue, imaginaire, met en exergue la dangerosité de l'usage interdit du téléphone au volant. Mais sur nos routes, à travers le territoire national, ni les amendes infligées aux contrevenants, ni la multiplication des accidents mortels dus à l'utilisation du téléphone au volant ne semblent faire reculer la périlleuse tendance. Certains automobilistes n'hésitent pas à décrocher le téléphone portable quand ils sont au volant. Si la vue de la police routière est parfois le commencement de la sagesse, l'absence des forces de l'ordre donne libre cours à de longues conversations suivies de réactions incontrôlées sur la chaussée commune à tous les usagers de la route. L'intensification de la campagne de répression commencent es deux dernières années n'y

change rien. Les sollicitations téléphoniques de nombreux conducteurs d'automobiles apparaissent encore plus denses. Pourtant, l'usage du téléphone au volant est strictement prohibé et sanctionné par le code de la route.

Afin de prendre la pleine mesure sécuritaire tant personnelle que collective de l'interdiction de l'usage du téléphone au volant, il n'est pas sans intérêt de relever que celle-ci ne découle pas d'une quelconque volonté d'empêcher les automobilistes de communiquer. Ils peuvent le faire après avoir garé convenablement le véhicule. Car la pratique consistant à téléphoner, à répondre à un coup de fil, à envoyer un texto ou à donner suite à un sms en conduisant un véhicule a pour conséquence première d'augmenter immédiatement les risques d'accident

de la route. Dans notre contexte socioculturel où l'extériorisation gestuelle des émotions est souvent immédiate, les exclamations de joie ou de peine d'un conducteur automobile, en fonction des nouvelles qu'il reçoit, peuvent l'entraîner dans de sinistres débordements. A cet égard, les conclusions d'une étude menée au sein des pays de l'Union européenne sont valables pour tous les automobilistes à travers le monde. L'usage du téléphone au volant entraîne une moins bonne appréciation et une faible perception des situations, une altération de l'attention allouée à la conduite et une augmentation du rythme cardiaque traduisant une augmentation de la charge mentale liée à la difficulté de réaliser simultanément deux tâches complexes et incompatibles au plan sécuritaire.

Au terme du Projet de productivité agricole PPAO-Togo Le gouvernement mise sur le transfert de technologie, en association avec le privé

(suite de la page 4)

ans (2017-2019) - le PPAO-Togo couvre les zones des régions des Plateaux, Centrale et des Savanes. Avec pour groupes cibles les producteurs semenciers de maïs et de riz, éleveurs d'ovins et de caprins. Il vise spécifiquement à : (i) générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs et riz) et des produits animaux (volailles et petits ruminants) ; (ii) améliorer l'efficacité et la performance de la recherche agricole par le renforcement des capacités des institutions de recherche agricole dans les domaines

techniques, administratif, financier et de la planification ; (iii) et renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricole pour les rendre opérationnels.

Le mandat de Entreprises Territoires et Développement - à titre de prestataire - sur le PPAO consiste à mettre en place 6 Entreprises de services et organisations de producteurs (ESOP) dont trois sur les semences (01 ESOP riz et 02 ESOP maïs) et trois autres sur la transformation de la viande (facilitation de l'accès au matériel génétique amélioré aux producteurs) avec (i) 15 groupes

de 10 éleveurs à encadrer dans chaque zone de production soit 150 éleveurs par zone en année 1 pour atteindre 1200 éleveurs à partir de la cinquième année dans le domaine de l'élevage et 10 groupes de 100 producteurs de semence de maïs et 6 groupes de 60 producteurs de semence de riz dans le domaine de la production végétale, (ii) l'ensemble des acteurs (éleveurs, semenciers et personnel des futures ESOP) à identifier, (iii) les plans d'affaire des ESOP à élaborer, (iv) les conventions d'appuis entre ETD et les ESOP signées et exécutées.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°506 DE LOTO KADOO DU 31 août 2018

La LONATO a procédé vendredi au 507^e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays. Toutefois, à LOMÉ nous avons recensé quelques gagnants de gros lots.

Ainsi, les opérateurs 5325, 30029 et 6416 basés dans la capitale, ont enregistré respectivement un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.2250.000F CFA et un gros lot de 2.250.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage du 27 juillet 2018 des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage, un gros lot de 2.000.000F CFA est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants).

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°507 de LOTO KADOO du 07 Sept. 2018

Numéro de base

36 18 29 60 47

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°062 DE LOTO Sam du 01 Septembre 2018

Le tirage N°063 du LOTO Sam a eu lieu samedi.

Samedi, dernier, c'est à LOME et KPALIME, que des gagnants de gros lots ont été enregistrés.

Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA et un lot de 1.250.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 60300 et 30232.

A KPALIME, c'est un lot de 2.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 40026.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaire c'est-à-dire des lots de d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°063 de LOTO SAM du 08 Septembre 2018

Numéro de base

67 72 01 89 33



Du 06 Août au 30 Septembre 2018

OFFREZ-VOUS GRATUITEMENT LA



TRÈS HAUT DÉBIT

Souscrivez gratuitement dans nos agences et profitez du Très Haut Débit !

SOYEZ DÉSORMAIS DANS LA 4G !



LE 10400

www.10400.com | www.facebook.com/10400 | www.twitter.com/10400 | www.10400.tg | unifié 50 901 220 et 50 1401 220